

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18673 - 72ÈME ANNÉE

La mobilisation s'amplifie après le refus du gouvernement d'écouter la Guyane

Plus de 10.000 personnes rassemblées devant le Centre spatial guyanais



Avocats et 500 frères à la tête de la manifestation hier à Kourou. (Image Guyane Première)

Les Guyanais ont apporté hier une réponse éclatante au rejet de leurs revendications par le gouvernement. Une manifestation d'une ampleur inégalée pour le pays a visé le Centre spatial guyanais (CSG), infrastructure stratégique pour l'Union européenne. Peu après 9 heures du matin, 10.000 personnes étaient déjà rassemblées à Kourou et ont commencé à marcher en direction du CSG. Rassemblés dans l'unité, les Guyanais ont amplifié le mouvement commencé voici plus de deux semaines à l'occasion de la venue de Ségolène Royal. Le gouvernement ne propose toujours pas de solution.

Depuis plus de deux semaines, les Guyanais sont mobilisés pour faire entendre leurs revendications. Hier, au 9e jour de grève générale, ils ont répondu aux propositions issues de la réunion ministérielle extraordinaire tenue la veille à Paris. Le Premier ministre, Bernard Cazeneuve, avait ainsi déclaré qu'il n'était pas question d'aller au-delà d'un plan d'urgence d'un peu plus d'un milliard d'euros, dernière proposition d'Erica Bareigts aux représentants des Guyanais au bout de plusieurs jours de négociation.

Aide d'urgence estimée à 3 milliards d'euros

Après cette annonce, le collectif « Pou La Guyane Dekolé » et les élus se sont rencontrés. Les discussions ont duré une partie de la nuit. À l'issue de cette rencontre, « un nouveau cahier de revendication, chiffré a été rédigé conjointement afin d'être envoyé au Premier ministre », précise Guyane Première, « collectifs, maires, parlementaires et la Collectivité territoriale de Guyane demandent donc 2,112 milliards d'euros supplémentaires, à rajouter l'enveloppe d'urgence de 1,085 milliards déjà concédée par le Premier ministre Bernard Cazeneuve. Ce qui fait monter le montant total de l'aide réclamée à plus de 3 milliards d'euros ».

Et d'appeler pour ce mardi à un rassemblement au rond-point de Carapa situé à un kilomètre du Centre spatial guyanais, avec comme objectif de rencontrer la direction du CSG, port spatial de l'Union européenne. Le CSG est une richesse qui n'apporte que relativement peu de retombées à la Guyane alors qu'il permet à l'Union européenne d'être une des premières puissances spatiales du monde. La proximité de l'équateur réduit en effet la consommation en carburant nécessaire à la mise sur orbite des satellites, ce qui a fait du lanceur Ariane d'être le numéro 1 mondial, et permet à la France de louer des installations à la Russie pour faire décoller des fusées.

Elus, avocats et amérindiens en tête

L'objectif du rassemblement a été atteint, avec une mobilisation au moins aussi forte que la semaine dernière quand 10.000 personnes avaient manifesté en direction de la préfecture située à Cayenne. Cette manifestation avait alors été qualifiée de plus importante jamais organisée en Guyane.

Hier, les marcheurs ont rendu hommage à Martin Luther King, 49 ans jour pour jour après sa disparition, et à Nelson Mandela. Une statue représentant un poing levé a également fait son apparition. Elus, avocats, amérindiens et 500 frères en tête, une foule impressionnante habillée de noir et déterminée a envahi la route menant à la base de lancement des satellites. La tête de la manifestation est allée jusqu'à la barrière tenue par les gendarmes mobiles, marquant l'entrée du centre, pendant que les manifestants se concentraient au rond point situé à un kilomètre pour débiter un sit-in. Cette puissante mobilisation a permis d'obtenir une rencontre avec la direction du Centre spatial guyanais. Un échange à la barrière a débouché sur la constitution d'une délégation d'une quarantaine de personnes autorisée à entrer dans le CSG, accompagnée par des journalistes. Le but était de peser de tout son poids pour que les revendications des Guyanais soient entendues.

« Vous êtes à l'intérieur de nos terres »

La réunion s'est tenue en présence de représentants de la Préfecture de Guyane. Lors des échanges, les Guyanais ont rappelé leurs attentes. « Vos fusées décollent mais notre Guyane reste au sol. Vous nous dites que le CSG que vous dirigez est un bien de la République. Nous vous répondons que nous sommes la République. Donc votre bien est

notre bien. Vous êtes à l'intérieur de nos terres. Pour protéger votre structure, vous videz nos villes de forces de l'ordre déjà insuffisantes. Alors, aujourd'hui, nous sommes venus lancer un appel. Votre voix est très bien entendue à l'oreille des plus hautes autorités françaises », a alors déclaré Manuel Jean-Baptiste du collectif « Les Iguanes de l'Ouest », cité par Guyane Première, lors de la rencontre avec le directeur du CSG.

À la fin de la rencontre, une trentaine de membres de la délégation ont spontanément refusé de quitter le centre spatial. Parmi eux se trouvent des élus : le sénateur Antoine Karam, le député Gabriel Serville et Rodolphe Alexandre, président de la Collectivité territoriale de Guyane. Ils ne bougeront pas tant qu'ils n'auront pas de réponse du gouvernement aux revendications du mouvement social guyanais. Une demi-heure après la fin de la réunion, les 500 frères ont demandé à l'ensemble des manifestants faisant un sit-in au rond point de la Carapa de se rassembler devant la grille du Centre spatial guyanais.

Au lendemain du conseil interministériel extraordinaire débouchant sur le rejet des revendications guyanaises, la mobilisation s'est amplifiée. Le mouvement social s'intensifie, prêt à mener la lutte jusqu'à ce que le gouvernement prenne en compte les revendications des Guyanais : respect, sécurité et responsabilité.

M.M.

Edito

L'ONU confirme la justesse de la voie tracée par Paul Vergès

Le Réseau mondial multipartite pour la promotion des politiques en faveur des énergies renouvelables (REN21) a publié lundi un rapport qui intéresse directement La Réunion. Voici ce qu'en dit l'ONU :

« Alors que le Forum de l'énergie durable pour tous réunit cette semaine, à New York, le dernier rapport sur la faisabilité et les défis de la réalisation d'un avenir énergétique 100 % renouvelable du REN21, dont le Programme des Nations Unies pour l'environnement est un partenaire, analyse les points de vue de 114 experts en énergie de renom de toutes les régions du monde.

Selon le rapport, plus de 70 % des experts interrogés, notamment les experts européens et australiens, considèrent une transition mondiale vers 100 % d'énergie renouvelable à la fois faisable et réaliste. L'étude souligne également un large consensus sur l'idée que les énergies renouvelables seront importantes à l'avenir, avec de nombreux experts notant que même de grandes entreprises internationales choisissent de plus en plus des produits à énergies renouvelables soit à partir d'opérateurs, soit par des investissements directs dans leur propre capacité de production.

« Lorsque REN21 a été fondée en 2004, l'avenir des énergies renouvelables semblait très différent de ce qu'il est aujourd'hui », a déclaré le Président de REN21, Arthouros Zervos, dans un communiqué. « À l'époque, personne n'aurait pu imaginer qu'en 2016 la Chine deviendrait la puissance énergétique des énergies renouvelables du monde ; et que plus de la moitié des investissements mondiaux en énergie renouvelable se dérouleraient dans les économies des

pays émergents et en développement. À l'époque, les appels pour une énergie 100 % renouvelable n'ont pas été pris au sérieux, aujourd'hui, les principaux experts mondiaux en énergie se livrent à des discussions rationnelles sur leur faisabilité et leur calendrier », a-t-il fait remarquer. »

Quand le REN21 est fondé, cela fait déjà plus de cinq ans que la Région Réunion alors présidée par Paul Vergès avait fixé l'objectif de l'autonomie énergétique de La Réunion en 2025. Des outils comme l'ARER ou le PRERURE ont été mis en place, des avancées obtenues. Mais ce projet avait aussi des opposants comme Gilbert Annette qui affirmaient au Conseil général que l'autonomie énergétique était une illusion. Ces opposants ont vu leur souhait se réaliser quand ils ont créé les conditions de la défaite de l'Alliance au deuxième tour des régionales de 2010. En effet, la part des énergies renouvelables ne cesse de reculer, au rythme notamment d'une croissance toujours soutenue du parc automobile favorisée par l'arrêt du chantier du tram-train. D'éclaireur, La Réunion suit maintenant de loin les progrès annoncés par le REN21, elle est en retard avec la dynamique du monde. Pour redresser la situation, il est nécessaire de poursuivre le combat de Paul Vergès, c'est l'engagement des communistes à La Réunion.

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergès
71e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergès ; 1957 - 1964 : Paul Vergès ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991 - 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29

E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23

E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re

E-mail Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

L'insurrection malgache de 1947 – 1948 : la lourde responsabilité du gouvernement français -2-

Marius Moutet : « Il faut abattre le MDRM par tous les moyens »

Dans la seconde partie de son article intitulé « L'insurrection malgache de 1947 – 1948 : la lourde responsabilité du gouvernement français », Eugène Rousse revient sur la création du Mouvement démocratique de rénovation malgache (MDRM) au lendemain de l'élection des députés de la Restauration de l'indépendance malgache. Comme leurs collègues des Antilles, de la Guyane et de La Réunion, ils ont déposé une proposition de loi très simple visant à libérer leur pays du régime colonial. Elle comportait deux articles : l'abrogation de la loi annexant Madagascar à la France, et l'instauration de l'État libre de Madagascar au sein de l'Union française. Les socialistes Marius Moutet, ministre des Colonies, et Vincent Auriol, président de l'Assemblée nationale, ont refusé d'imprimer et de diffuser ce texte.

Nous en arrivons à l'année 1945, date ô combien importante dans l'histoire de Madagascar. En effet, le 21 octobre 1945, a lieu dans la Grande Île — comme dans tous les pays de l'Empire colonial français — l'élection à la première Assemblée nationale constituante. En dépit de scandaleux truquages, qui sont à l'époque caractéristiques de toutes les élections dans les colonies françaises, Joseph Raseta et Joseph Ravohangy (tous deux médecins), qui se présentent sous l'étiquette "Restauration de l'indépendance malgache", enlèvent les deux sièges à pourvoir dans le collège des « non citoyens ». Dès leur arrivée au Palais Bourbon, ils demandent à s'entretenir avec le ministre des Colonies, Marius Moutet, qui refuse de les recevoir. Le 8 décembre 1945, ils déposent sur le bureau de l'Assemblée la proposition de loi suivante :

« Article 1 : la loi du 6 août 1896 est et demeure abrogée.

Article 2 : Madagascar est un État libre... au sein de l'Union française ».

Cette fois, ils se heurtent au refus d'imprimer et de diffuser leur texte. Le président de l'Assemblée,

Vincent Auriol, leur déclare que leur proposition de loi « est un appel à la révolte ».

Les deux propositions de résolution que les députés malgaches déposent un peu plus tard ne sont pas mieux accueillies que leur proposition de loi.

Les deux parlementaires se tournent alors vers leurs électeurs. Afin de populariser davantage leur revendication, ils fondent le 11 février 1946, le Mouvement Démocratique de Rénovation Malgache (MDRM). En vue de réduire l'audience de cette formation politique, l'administration coloniale presse les colons ainsi que quelques malgaches de créer le Parti des Dëshérités Malgaches (PA-DESM).

L'élection à la seconde Assemblée constituante du 2 juin 1946 permet à chacune de ces formations de mesurer son audience : le MDRM recueille 78 % des voix (contre 54 % le 21 octobre 1945) et enlève les deux sièges de députés.

**78 % des voix
pour le MDRM**

Irrité par un tel succès, Marius Moutet adresse le 9 octobre 1946 à Marcel de Coppet, conseiller d'État, Haut-Commissaire de la République à Tananarive, le télégramme suivant : « Il faut abattre le MDRM par tous les moyens ». À la veille de l'élection législative du 10 novembre 1946, Marius Moutet s'adresse encore à De Coppet pour souligner l'importance de cette élection car, affirme-t-il, « c'est l'avenir de la souveraineté française qui est en jeu ».

Malgré tous les moyens mis en œuvre par le Haut-Commissaire pour favoriser les candidats du PA-DESM, on assiste le 10 novembre au triomphe des trois candidats du MDRM, qui recueillent 71 % des voix.

Succès électoraux du MDRM

En prévision du scrutin du 12 janvier 1947, la soif de revanche conduit Marius Moutet à adresser à Paul Ramadier, président du Conseil des ministres, un rapport dans lequel il insiste sur « l'urgence de l'envoi à Madagascar d'unités



Joseph Ravoahangy et Joseph Raseta, députés de Madagascar ont proposé cette loi : « Article 1 : la loi du 6 août 1896 est et demeure abrogée. Article 2 : Madagascar est un État libre au sein de l'Union française ».

métropolitaines dotées d'un armement moderne... ainsi qu'une unité navale importante dans les eaux de Madagascar ».

Là encore, nouvelle déception pour Marius Moutet : malgré le charcutage auquel donne lieu le découpage de Madagascar en 5 provinces — un charcutage condamné par la Commission des territoires d'Outre-Mer de l'Assemblée nationale —, malgré les arrestations préventives des militants du MDRM et malgré la mobilisation des fonctionnaires

d'autorité comme agents de propagande des candidats du PADESM, le MDRM obtient à l'élection aux assemblées provinciales 64 sièges sur 92. Ce qui ouvre automatiquement les portes du Conseil de la République (l'actuel Sénat) aux trois candidats du MDRM à l'élection du 30 mars 1947.

Les verdicts successifs des urnes sont tels que les dirigeants du MDRM se mettent à espérer qu'ils parviendront à arracher l'indépendance de leur pays par la voie lé-

gale. Tel n'est pas l'avis d'un certain nombre de militants MDRM, qui s'en tiennent strictement au bilan d'un demi-siècle de régime colonial et rejoignent les sociétés secrètes très structurées qui font de la situation à Madagascar la même analyse qu'eux.

À suivre

Eugène Rousse

In kozman pou la rout

« Lo kèr la pa magazin »

Koméla demoun na lo kèr maléré. Oplis mi viéyi, oplis mi romark in n'afèr konmsa. Konbien foi mi antann demoun apré pléré sansa kriyé dann radyo. Sa lé pa vré arienk pou la Rényon pars si zot i gardgard in pé la télé zot i an apèrsoi koman partou dsi la tèr lo malèr i pous lo bonèr dann fon kanal. Final de kont nana arienk bann rolijyon pou dir d'moun mète z'ot kèr dan la joi. Zot lé dann z'ot rol mé mi pans konm moin zot i koné koman lé difisil pou fé in n'afèr konmsa. Lo kèr la pa magazin : li ramas, li ramas, li ramas épizapré li na pi la plas pou ramasé. L'èrla, lo kèr i débord, li kapote son sharète atèr aprésa... aprésa i pé ariv n'import de koi. Alé ! Mi lès azot fé travaye z'ot koko la dsi é ni artrouv pli d'van sipétadyé.

Oté

Domann pardon lo pèp guiyané ! Sansa bate la min pou li ?

La Guiyane lé loin mé ké li lé pré mon dyé ségnèr. Li lé konm nou, li la fé parti bann kat vièy koloni la trap l'éstati départman fransé par la loi lo diznèf mars mil nèf san karann sis. Bien sir li la pa in il konm désèrtin i kroi ; li tonm in bout kontinan amérikin, in bout l'amérik di sid. An parmi son bann voizin nana Brézil é Brézil la tout z'amouré lo balon ron i ador sa : lé kontan kan i gagn, lo kèr i singn kan i anpèrd.

Konm nou la Guiyane la konète l'ésklavaz, la trète bann moun l'afrik : dé krime kont l'imanité konm zot i koné. Li la konète sak ni apèl shé nou lo tan la libèrté avèk l'abolisyon l'ésklavaz. Zot la konète lo tan l'égalité l'ané mil nèf san karant sis avèk la loi départmantalizasyon.

Konm nou zot i apèrsoi lo sistèm zot i viv dodan lé zordi konm in voi san isi, konm in shomin boushé. Lo bann shif bann guiyané la donn dann z'ot radyo i arsanm malorèzman in pé lé n'ote. Mi pans demoun bone volonté dopi lontan i mète an gard kont in sistèm dépasé é gouvèrnman fransé i tienbo pa kont... Pars li koné pliské nou é ké zot sak lé bon pou nou é pou zot si tèlman l'orgèy i mank pa li.

Ala in péi rish avèk la baz pou anvoye satélite dann l'èspas ; ala in péi nana l'or pli ki an fo ; ala in péi nana in bann rishès inkroyab késtyon la biodiversité. I di mèm li na pétrol dan la mèr. Boudikont moin lé sir gouvèrnman La Frans gosh konm droit i kashète lo vré rishès lo péi. Li vé solman ashète la pé sosyal po in milya, in mizèr koté sak banna nana shé zot. Pé sosyal ? Sa i vé dir la dominasyon néo. Sa i vé dir l'insékirité. Sa i vé dir tout sak i marsh pa laba.

Ericka, ou la domann éskiz pou sak lo gouvèrnman la pa fé mé té pa ou pou fèr sa pars ou i tonm ou osi in zanfan néo, in désandan l'ésklavaz, la trète, l'angazman. Sé la tête té i doi fé sa, pa ou in zanfan l'outremèr ! Aou, sak ou té i doi fé, sé bate la min pou banna. Zot i mérite pou vréman.

Justin